

ASSEMBLÉE NATIONALE

23 juillet 2020

BIOÉTHIQUE - (N° 3181)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 2262

présenté par
Mme Dubost

ARTICLE 3

À la deuxième phrase de l'alinéa 11, substituer au mot :

« elles »

les mots :

« ces personnes ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.